



V3-06.21 / mise à jour : juin 2021

# PRESENTATION

## BACHELOR RESPONSABLE MARKETING



---

### Personnes à contacter :

**M. Antony BROUSSET, Directeur**  
Tel : 06.76.14.61.19  
Mail : [antony@etiiic-formation.fr](mailto:antony@etiiic-formation.fr)

**M. Laurent ANDRAUD, conseiller commercial**  
Tel : 07.86.75.76.33  
Mail : [commercial@etiiic-formation.fr](mailto:commercial@etiiic-formation.fr)

---

531 rue de la Péronnière 42320 La Grand' Croix

04 77 73 62 62

[contact@etiiic-formation.fr](mailto:contact@etiiic-formation.fr)

[www.etiiic-formation.fr](http://www.etiiic-formation.fr)

Centre de formation enregistré sous le n° 82 42 01 141 42 auprès de la Région Rhône Alpes



## ETIIC FORMATION, la volonté de réussir

Dans un environnement agréable : Centre de formation **par alternance (ou en formule premium)**, ETIIC FORMATION est une structure à dimension humaine.

L'effectif réduit par spécialité permet d'appliquer avec rigueur tous les outils pédagogiques. Nous mettons en place un suivi individualisé pour chaque parcours, avec la confiance, l'appui et la coopération de nos entreprises partenaires.

De par sa position géographique, ETIIC Formation est présent sur Lyon et sa périphérie, sur les bassins du Gier, de l'Ondaine, du Forez ainsi qu'en Haute-Loire.

### **Nos formations en alternance ou en formule premium :**

- BTS Gestion des Transports et Logistique Associée
- BTS Gestion de la PME
- BTS Management Commercial Opérationnel
- BTS Négociation et Digitalisation de la Relation Client

- BACHELOR GESTION SOCIALE ET PROJET RSE

*Titre certifié de niveau 6, Code NSF 315n et 315r, enregistré au RNCP le 02/03/2020, délivré par Formatives*

- BACHELOR Responsable Marketing

*Certification professionnelle « Responsable Marketing Commerce et Expérience Client » enregistrée pour 2 ans au RNCP (N° Fiche RNCP35261) sur décision du directeur de France Compétences suite à l'avis de commission de la certification professionnelle du 10/02/2021, au niveau de qualification 6, avec le code NSF 312p, avec effet jusqu'au 10/02/2023, délivrée par C3 INSTITUTE, l'organisme certificateur. Cette certification comporte 4 blocs de compétences et est accessible via le dispositif de la VAE.*

L'alternance c'est :

- Un système de formation qui est fondé sur une phase pratique et une phase théorique qui alternent.
- Une véritable passerelle vers l'emploi et l'insertion professionnelle.
- Etre formé à un métier et à la culture d'une entreprise.
- 2 types de contrats : le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation

	<b>Contrat d'apprentissage</b>	<b>Contrat de professionnalisation</b>
<b>Quels publics ?</b>	<p>Les jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus</p> <p>Dérogation au-delà de 29 ans :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparer un diplôme ou titre supérieur à celui obtenu</li> <li>- Les travailleurs handicapés</li> <li>- Le projet de création ou reprise d'entreprise</li> <li>- Les sportifs de haut niveau</li> </ul> <p>Etre titulaire du BAC ou BAC+2 (pour les BACHELOR)</p>	<p>Les jeunes âgés de 16 à 25 ans</p> <p>Les demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus</p> <p>Etre titulaire du BAC ou BAC+2 (pour les BACHELOR)</p>
<b>Quels employeurs ?</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Toutes les entreprises relevant du secteur artisanal, commercial, industriel et agricole</li> <li>- Les employeurs du milieu associatif et des professions libérales</li> <li>- Les employeurs du secteur non industriel et commercial (fonctions publiques d'Etat, territoriale et hospitalière et les établissements publics administratifs)</li> </ul>	<p>Tout employeur assujetti au financement de la formation professionnelle continue.</p> <p><b>L'État, les collectivités territoriales et leurs établissements publics administratifs ne peuvent pas conclure de contrat de professionnalisation.</b></p>
<b>Quel type de contrat et combien de temps ?</b>	<p>Il peut être conclu dans le cadre d'un CDD ou d'un CDI (Période d'apprentissage)</p> <p>Le contrat s'effectue sur la durée du cycle de formation conduisant à l'obtention du diplôme ou du titre visé (généralement 2 ans).</p> <p>La durée de formation représente au moins 25% de la durée totale du contrat ou de la période d'apprentissage.</p>	<p>Il peut être conclu dans le cadre d'un CDD ou d'un CDI (ProA)</p> <p>Le contrat s'effectue sur la durée du cycle de formation conduisant à l'obtention du diplôme ou du titre visé (généralement 2 ans)</p> <p>La durée de formation représente entre 15 à 25% de la durée du contrat sans pouvoir être inférieure à 150 heures.</p>

<p><b>Quelles conditions de travail ?</b></p>	<p><b>L'alternant est un salarié à part entière.</b>  A ce titre, les lois, les règlements et la convention collective de la branche professionnelle et celle de l'entreprise lui sont applicables dans les mêmes conditions qu'aux autres salariés.</p> <p>La durée légale du travail effectif est identique à celui des autres salariés (à savoir 35h/semaine).</p> <p>Le rythme de l'alternance est variable et dépend de la formation choisie (1semaine/1semaine ou 2jours/3 jours).</p>																						
<p><b>Quels droits et quelles obligations ?</b></p>	<p>Les droits sont ceux des autres salariés de l'entreprise : congés payés (5 semaines), protection maladie, maternité, accidents du travail...</p> <p>Les obligations : respecter le règlement intérieur de l'entreprise, effectuer les tâches confiées par l'employeur. En contrepartie, l'employeur rémunère le jeune et prend en charge sa formation.</p> <p><b>Conditions à cela : suivre les cours avec assiduité et se présenter aux examens !</b></p>																						
	<p>L'employeur est tenu de désigner un maître d'apprentissage, chargé de suivre le jeune, de l'évaluer, et d'effectuer des bilans à chaque fin de période en entreprise.</p>	<p>Un tuteur doit être désigné par l'employeur. Il doit guider le jeune dans ses activités en entreprise.</p>																					
<p><b>Quelles rémunérations pour l'alternant ?</b></p>	<p>La rémunération varie en fonction de son âge mais progresse chaque année d'exécution de son contrat.</p> <p>N.B : Les conventions collectives peuvent prévoir des rémunérations plus élevées.</p> <p>Voir tableaux ci-dessous.</p>		<p>La rémunération varie en fonction du niveau de sa formation initiale et de son âge.</p> <p>N.B : Les conventions collectives peuvent prévoir des rémunérations plus élevées.</p> <p>Voir tableaux ci-dessous.</p>																				
	<p><b>Pour un contrat d'apprentissage :</b></p> <table border="1" data-bbox="451 1632 1331 1962"> <thead> <tr> <th>Salaire mensuel minimum</th> <th>16 à 17 ans</th> <th>18 à 20 ans</th> <th>21 à 25 ans</th> <th>26 ans et plus</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><b>1<sup>ère</sup> année</b></td> <td>27% du SMIC</td> <td>43% du SMIC</td> <td>53% du SMIC</td> <td>100% du SMIC</td> </tr> <tr> <td><b>2<sup>ème</sup> année</b></td> <td>39% du SMIC</td> <td>51% du SMIC</td> <td>61% du SMIC</td> <td>100% du SMIC</td> </tr> <tr> <td><b>3<sup>ème</sup> année</b></td> <td>55% du SMIC</td> <td>67% du SMIC</td> <td>78% du SMIC</td> <td>100% du SMIC</td> </tr> </tbody> </table>				Salaire mensuel minimum	16 à 17 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus	<b>1<sup>ère</sup> année</b>	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC	<b>2<sup>ème</sup> année</b>	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC	100% du SMIC	<b>3<sup>ème</sup> année</b>	55% du SMIC	67% du SMIC	78% du SMIC
Salaire mensuel minimum	16 à 17 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus																			
<b>1<sup>ère</sup> année</b>	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC																			
<b>2<sup>ème</sup> année</b>	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC	100% du SMIC																			
<b>3<sup>ème</sup> année</b>	55% du SMIC	67% du SMIC	78% du SMIC	100% du SMIC																			

	<b>Pour un contrat de professionnalisation :</b>			
	Salaire mensuel minimum	<b>Moins de 21 ans</b>	<b>21 ans à 25 ans</b>	<b>26 ans et plus</b>
	<b>BAC PRO, BAC TECHNO, BP ou BT équivalent</b>	65% du SMIC	80% du SMIC	100% du SMIC ou 85% du minimum prévu par la convention collective
	<b>BAC général</b>	55% du SMIC	70% du SMIC	
<p><b>Quelles aides financières possibles pour les entreprises ?</b></p>	<p>Pour les contrats d'apprentissage éligibles signés à compter du 1er janvier 2019 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La réduction générale des charges <ul style="list-style-type: none"> <li>- La prise en charge de la formation en CFA par son opérateur de compétences (OPCO), sous réserves</li> <li>- Les aides possibles de l'Agefiph, accordées pour l'embauche des travailleurs handicapés</li> <li>- Aide pour la formation tuteur : se renseigner auprès de votre OPCO pour le financement</li> </ul> </li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'aide forfaitaire de Pôle emploi pour l'embauche d'un demandeur d'emploi de 26 ans et plus, d'un montant maximal de 2.000 euros.</li> <li>- L'aide à l'embauche d'un demandeur d'emploi de 45 ans et plus, d'un montant maximal de 2.000 euros. Elle est cumulable avec l'aide forfaitaire de Pôle Emploi</li> <li>- La réduction générale de charges</li> <li>- Une absence d'indemnités de fin contrat pour les CDD</li> <li>- des actions de formation financées par des opérateurs de compétences (OPCO) qui peuvent aussi prendre en charge la formation du tuteur</li> <li>- L'agefiph accorde des primes à l'embauche, à la consolidation de l'emploi, à l'accessibilité et à l'aménagement des postes pour les alternants handicapés.</li> </ul>	
	<p>Vous trouverez ci-dessous un lien permettant d'établir une simulation de calcul de rémunération et des aides aux employeurs :</p> <p><a href="https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/jcms/gc_5504/simulateur-employeur">https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/jcms/gc_5504/simulateur-employeur</a></p>			

## TOUT SAVOIR SUR LA FORMULE PREMIUM

<p><b>Découvrir la formule premium</b></p>	<p>La formule Premium permet de bénéficier d'un rythme de scolarité de 2 jours en formation / 3 jours en entreprise ou 1 semaine / 1 semaine selon la filière (planning sur demande), le reste étant consacré aux stages obligatoires.</p> <p>Vous pouvez, également, trouver un emploi étudiant permettant de financer la formation.</p> <p>Il est préférable d'avoir la même entreprise toute l'année.</p> <p>Cette formule vous permet d'organiser votre temps afin d'optimiser votre formation et votre professionnalisme en ayant l'opportunité d'approfondir les notions de cours ou/et la possibilité de multiplier les stages qui, souvent, débouchent sur des offres d'alternance et même d'emploi à l'issue des 2 années de formation.</p> <p>Cette formule est payante : 3000,00€/an</p>
<p><b>Les avantages de la formule premium</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etoffer son expérience professionnelle en réalisant des stages en entreprise (6 à 14 semaines obligatoires)</li> <li>• La possibilité d'adapter les missions du stage aux besoins des travaux à réaliser pour l'obtention du diplôme ou de la certification visée.</li> <li>• Une transition plus facile entre le rythme « scolaire » et « professionnel ».</li> <li>• L'opportunité de basculer à tout moment vers un mode « alternance »</li> <li>• La possibilité de venir au centre hors semaine de cours afin d'approfondir certaines notions</li> </ul>
<p><b>La gratification</b></p>	<p>Une gratification doit être versée au stagiaire lorsque la durée d'un stage au sein d'une entreprise est supérieure à 2 mois consécutifs ou lorsqu'au cours d'une même année scolaire ou universitaire, la durée totale des stages effectués par un même stagiaire au sein d'une même entreprise est supérieure à 2 mois, consécutifs ou non.</p> <p>Pour les conventions de stage conclues à partir du 1er septembre 2015, la gratification versée au stagiaire est exonérée des cotisations sociales dans la limite de 15 % du plafond horaire de la Sécurité sociale multiplié par le temps de présence dans l'entreprise</p> <p>Ainsi, pour une durée de travail hebdomadaire de 35 heures, le seuil d'exonération s'élève à 591.51 euros (15% x 26 € x 151,67) par mois en 2021</p> <p>Ex : Pour un Premium réalisant 70h de stage sur 1 mois, la gratification sera : 15% x 26€ x 70H=273.00€</p>

**L'organisation**

Afin d'assurer la bascule d'un mode à l'autre et de favoriser la professionnalisation des apprenants, les alternants et les Premium sont regroupés dans les mêmes cours. Le rythme « d'alternance » est donc le même pour chaque formule.

Les Premium ont accès au matériel d'ETIIC hors périodes de formation afin d'approfondir les notions ou travailler leurs dossiers avec la possibilité de solliciter l'équipe enseignante en cas de besoin.

## TOUT SAVOIR SUR LE BACHELOR RESPONSABLE MARKETING

Certification professionnelle « Responsable Marketing Commerce et Expérience Client » enregistrée pour 2 ans au RNCP (N° Fiche RNCP35261) sur décision du directeur de France Compétences suite à l'avis de commission de la certification professionnelle du 10/02/2021, au niveau de qualification 6, avec le code NSF 312p, avec effet jusqu'au 10/02/2023, délivrée par C3 INSTITUTE, l'organisme certificateur. Cette certification comporte 4 blocs de compétences et est accessible via le dispositif de la VAE.

Le responsable marketing est chargé d'élaborer et de proposer à sa direction les grandes lignes de la stratégie commerciale de l'entreprise. Son rôle est de déceler et d'évaluer les opportunités du marché et d'établir un plan d'action.

### OBJECTIFS DU DIPLÔME, A TERME :

- Réaliser des études de marché
- Analyser des positionnements d'offres et de produits
- Concevoir des actions de marketing
- Piloter des réalisations d'opérations et d'actions marketing
- Valoriser des impacts d'actions de marketing

### QUALITES REQUISES

- Intérêt pour le métier
- Autonomie
- Rigueur
- Sens du contact

### RYTHME DE L'ALTERNANCE

Formation sur **1 année** avec un rythme d'alternance de **1 semaine / 1 semaine**, soit 490 heures de formation.

### INTERETS

- Des salariés présents à plein temps pendant la période estivale.
- Remplacements saisonniers par des salariés formés.

### LES DEBOUCHES DU BACHELOR RESPONSABLE MARKETING

Responsable Marketing  
Chef de produit  
Adjoint(e) directeur Marketing  
Webmarketeur  
Chargé(e) de promotion

Chef de produit  
Responsable marketing digital et e-business  
Chargé(e) d'études marketing  
Chef de projet marketing





## PROGRAMME DE COURS

- BLOC 1 : Réaliser des études de marché
- BLOC 2 : Contribuer à la définition de la stratégie marketing
- BLOC 3 : Piloter le plan d'action marketing et commercial
- BLOC 4 : Management et développement d'une équipe marketing commerciale opérationnelle

**3 dossiers** qui sont une véritable opportunité pour l'entreprise :

- Une Etude de marché portant sur l'entreprise ou toute autre au choix de l'apprenant, visant notamment à obtenir un panorama de l'environnement de l'entreprise.
- Un Plan d'actions commerciales visant à mettre en place des actions afin d'atteindre les objectifs commerciaux fixés par l'entreprise en respectant le budget y étant alloué.
- Un Rapport d'expériences décrivant les capacités professionnelles en management de projet, acquise lors du cursus.

# BACHELOR RESPONSABLE MARKETING

Certification professionnelle « Responsable Marketing Commerce et Expérience Client » enregistrée pour 2 ans au RNCP (N° Fiche RNCP35261) sur décision du directeur de France Compétences suite à l'avis de commission de la certification professionnelle du 10/02/2021, au niveau de qualification 6, avec le code NSF 312p, avec effet jusqu'au 10/02/2023, délivrée par C3 INSTITUTE, l'organisme certificateur. Cette certification comporte 4 blocs de compétences et est accessible via le dispositif de la VAE.

Code RNCP  
35261

**Durée :** 12 mois (490 heures)

**Publics visés :** Titulaires d'un BAC+2 désireux d'obtenir un diplôme de niveau BAC+3- 180 ECTS

**Prérequis :** Être titulaire du BAC +2

**Modalités de recrutement et d'admission :** Test ; Entretien ; Dossier

**Délais d'accès à la formation :** selon date de rentrée de la section (selon planning joint)








**Objectifs de la formation :** Préparer les alternants à l'obtention du titre de responsable marketing commerce et expérience client

## Objectifs du diplôme à terme

## Débouchés

Elaborer et proposer les grandes lignes de la stratégie commerciale Recueillir les informations sur les attentes des partenaires Etablir un plan média Participer à la définition du plan marketing Piloter un projet Réaliser des études marketing Analyser les ventes Donner des objectifs commerciaux et stratégiques Déceler et évaluer les opportunités de marché	Chef de projets marketing Responsable des études marketing Chargé d'études marketing Chargé de marketing Chargé de communication Chef de marché, Chef de produit, Chef de marque, Attaché commercial, Commercial Conseiller commercial Responsable de la performance marketing et commerciale Responsable commercial Responsable rayon/univers Responsable des ventes Chef de secteur
--	--

## Moyens Pédagogiques :

-  Cours sur vidéoprojecteur
-  Supports pédagogiques
-  Exercices en rapport avec l'acquisition des compétences visées
-  Utilisation de moyens multimédias
-  Simulations d'examens (oraux et pratiques)
-  Études de cas
-  Encadrement lors de la réalisation des dossiers

**Modalités et tarifs :** groupes de 10 à 15 personnes – Formation en alternance (selon planning joint) - Présentiel (des émargements seront demandés aux stagiaires par demi-journées de formation)

Accessible en contrat d'apprentissage, en contrat de professionnalisation (financé par les OPCO selon accord de prise en charge) ou Formule PREMIUM (3000€/an)

**Accessibilité :** Mise en place de modalités spécifiques (rattrapages de cours, soutien, formation à distance...) et accès pour les publics handicapés.

ETIIC FORMATION – 531 rue de la Péronnière – 42320 LA GRAND CROIX  
 Tél : 04.77.73.62.62

Site internet : [www.etiic-formation.fr](http://www.etiic-formation.fr) – E-mail : [contact@etiic-formation.fr](mailto:contact@etiic-formation.fr)

Organisme de Formation Continue Professionnelle Enregistrée sous le N° 82 42 01141 42 auprès du Préfet de la Région Rhône Alpes

## Évaluations

Évaluations formatives réalisées tout au long de la formation.

Évaluation finale : passage des épreuves de la Certification professionnelle « Responsable Marketing Commerce et Expérience Client »

Evaluation conjointe avec l'entreprise annuelle (janvier) au support du livret de suivi de l'alternant

## Validation/Certification

Remise de l'attestation de formation.

Sous réserve de réussite à l'examen, délivrance de la Certification professionnelle « Responsable Marketing Commerce et Expérience Client », enregistré au RNCP au niveau II, en partenariat avec C3 INSTITUTE. Une capitalisation par bloc est possible.

Une capitalisation par bloc est possible. Chaque bloc validé est valable 5 ans. Pour les blocs non validés possible organisation de rattrapages

## Programme :

FORMATION 1 an : 490 HEURES

**Environ 35 heures/semaine pour 14 semaines soit 490 heures**

**8 modules**

Enseignements	Nombre heures du module
U1-Analyse de marché	50 heures
U2-Stratégie Marketing et commerciale	75 heures
U3-Marketing Digital	75 heures
U4-Marketing Mobile	50 heures
U5-Négociation commerciale	75 heures
U6- Pilotage et performance	80 heures
U7-Management	50 heures
Business Game	35 heures

**TOTAL : 490 heures/annuelles**

(Les jours fériés non encore répertoriés seront rattrapés et les évaluations réalisées sur des plannings spécifiques)